URIOPSS Bretagne

2017 Les temps forts

Jeudi 7 juin 2018

Assemblée générale de l'URIOPSS Bretagne

URIOPSS Bretagne

Assemblée Générale

LE MANIFESTE DU RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS

Les défis à relever pour construire l'avenir et porter les convictions des acteurs associatifs de santé, médico-sociaux et sociaux.

Une volonté de peser dans le débat public

7 juin 2018

Domaine de Cicé-Blossac

Rapport Moral

Gilles ROLLAND

Président de l'URIOPSS Bretagne

Rapport d'Activité

Les Temps Forts de l'année 2017

Nathalie PERRET-LAUNAY

Directrice de l'URIOPSS Bretagne

REPRESENTER

Au 31 décembre 2017, l'URIOPSS regroupe 200 structures Privées Non Lucratives (Associations, Fondations, Congrégations) gérant plus de 600 établissements et/ou services présents sur l'ensemble des départements et des territoires de démocratie en santé de Bretagne. **Les adhérents sont représentatifs de toutes les activités de santé, d'actions sociales et médico-sociales. Ils emploient plus de 21 000 salariés et représentent près de 4 000 responsables bénévoles engagés et désintéressés.**

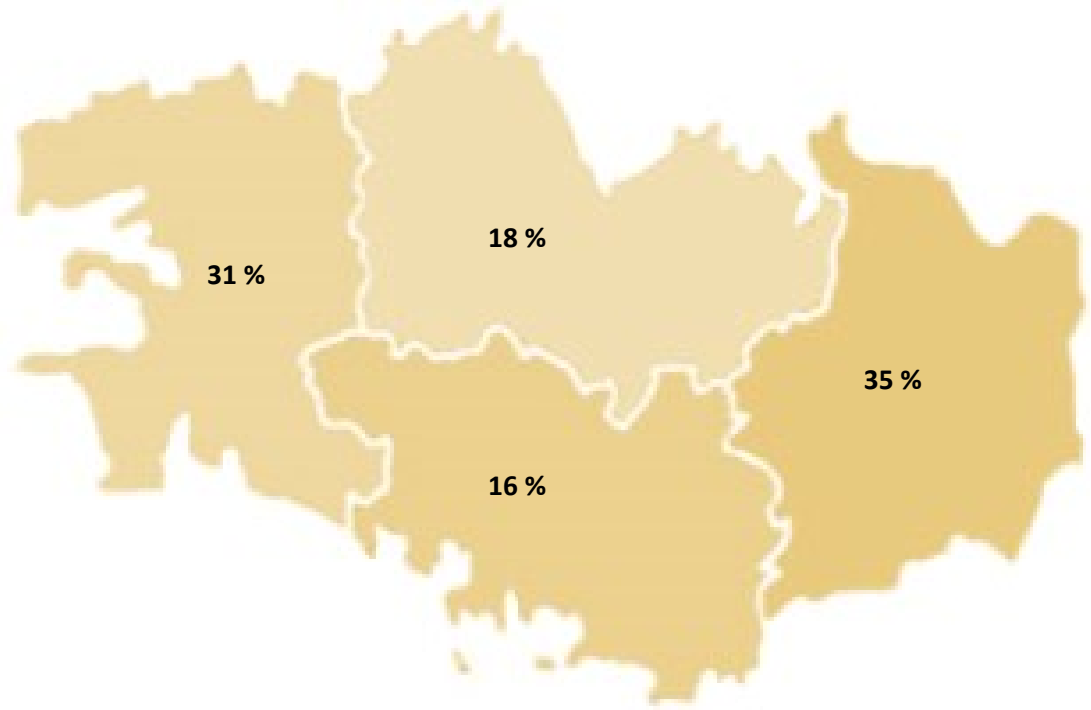

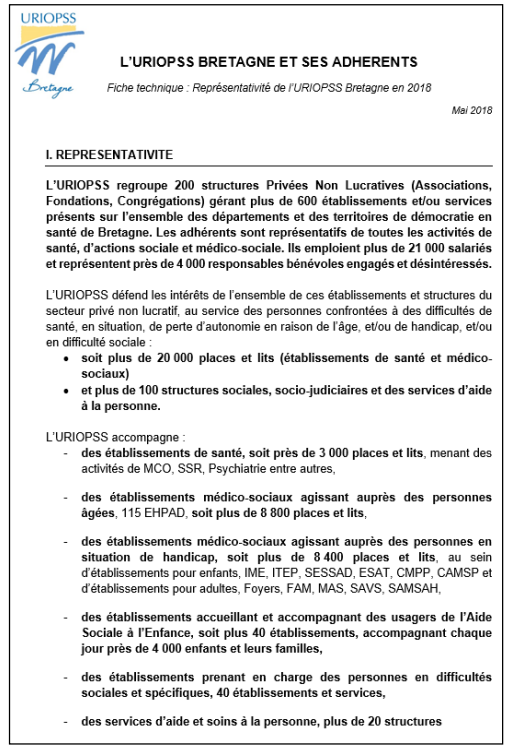

URIOPSS Bretagne

L'URIOPSS BRETAGNE ET SES ADHERENTS

Fiche technique : Représentativité de l'URIOPSS Bretagne en 2018

Mai 2018

I. REPRESENTATIVITE

L'URIOPSS regroupe 200 structures Privées Non Lucratives (Associations, Fondations, Congrégations) gérant plus de 600 établissements et/ou services présents sur l'ensemble des départements et des territoires de démocratie en santé de Bretagne. Les adhérents sont représentatifs de toutes les activités de santé, d'actions sociale et médico-sociale. Ils emploient plus de 21 000 salariés et représentent près de 4 000 responsables bénévoles engagés et désintéressés.

L'URIOPSS défend les intérêts de l'ensemble de ces établissements et structures du secteur privé non lucratif, au service des personnes confrontées à des difficultés de santé, en situation, de perte d'autonomie en raison de l'âge, et/ou de handicap, et/ou en difficulté sociale :

- **soit plus de 20 000 places et lits (établissements de santé et médico-sociaux)**
- **et plus de 100 structures sociales, socio-judiciaires et des services d'aide à la personne.**

L'URIOPSS accompagne :

- **des établissements de santé, soit près de 3 000 places et lits**, menant des activités de MCO, SSR, Psychiatrie entre autres,
- **des établissements médico-sociaux agissant auprès des personnes âgées**, 115 EHPAD, **soit plus de 8 800 places et lits**,
- **des établissements médico-sociaux agissant auprès des personnes en situation de handicap, soit plus de 8 400 places et lits**, au sein d'établissements pour enfants, IME, ITEP, SESSAD, ESAT, CMPP, CAMSP et d'établissements pour adultes, Foyers, FAM, MAS, SAVS, SAMSAH,
- **des établissements accueillant et accompagnant des usagers de l'Aide Sociale à l'Enfance, soit plus 40 établissements, accompagnant chaque jour près de 4 000 enfants et leurs familles,**
- **des établissements prenant en charge des personnes en difficultés sociales et spécifiques, 40 établissements et services,**
- **des services d'aide et soins à la personne, plus de 20 structures**

Des mandats

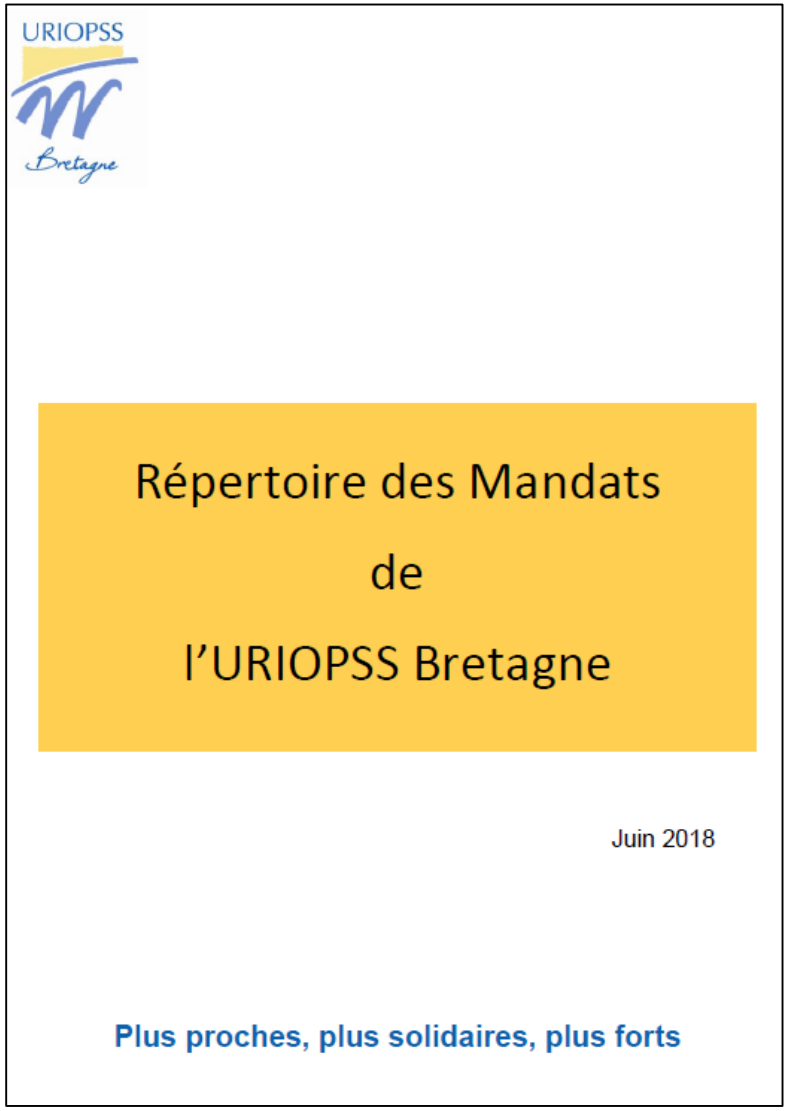

URIOPSS Bretagne

Répertoire des Mandats

de

l'URIOPSS Bretagne

Juin 2018

Plus proches, plus solidaires, plus forts

Des positionnements et des mobilisations

- **Contribution de l'URIOPSS au Projet Régional de Santé 2018-2022,**

- **Le CITS : Démarche interfédérale de l'URIOPSS Bretagne,**

- **Les Contrats aidés - Enquête URIOPSS.**

InfoMandats

URIOPSS Info Mandats
Les représentations et positions de l'URIOPSS

Dans le cadre de ses missions politiques définies statutairement, l'URIOPSS :

- Organise une concertation et une représentation transversales des secteurs traditionnels de l'action sanitaire et sociale. C'est une spécificité unique, qui différencie l'Union,
- Promeut le secteur privé à but non lucratif,
- Veille aux intérêts des personnes en situation de fragilité dans la construction des politiques sociales,
- Fait le lien entre l'Etat, les pouvoirs publics territoriaux et les acteurs de terrain que sont les adhérents.

Le projet stratégique de l'URIOPSS adopté le 9 juin 2016, précise et renforce la nécessité de :

- Construire avec les adhérents, voire les partenaires, une parole collective,
- Développer une posture tribunitienne, être force de propositions, se construire des prises de position avec des partenaires pour affirmer la représentation politique de l'URIOPSS auprès des pouvoirs publics territoriaux.

Pour ce faire, l'URIOPS Bretagne assure sa mission politique de représentation et de défense des intérêts de ses adhérents, de leurs actions au bénéfice des personnes, au sein de 54 instances et ceci grâce à la collaboration de 147 représentants.

L'InfoMandats est une publication destinée aux représentants de l'URIOPSS et à l'ensemble de ses adhérents qui rend compte des positions de l'URIOPSS, de l'actualité des représentations et des réflexions, analyses partagées avec ses adhérents pour dégager des positionnements adoptés par les instances politiques de l'URIOPSS.

Le Projet Régional de Santé 2018-2022

PRS 2018-2022

Le PRS - Projet Régional de Santé, actuel arrive à échéance fin 2017. Par ailleurs, la loi de 2016 de modernisation de notre système de santé a modifié le contenu des projets régionaux de santé. Depuis mi 2016, l'ARS de Bretagne prépare le PRS de deuxième génération, en concertation avec ses partenaires.

L'URIOPSS Bretagne en qualité de fédération représentative des acteurs sanitaire, médico-social et social participe à cette concertation. Elle est appuyée en cela par ses représentants aux instances de concertation de l'ARS Bretagne que sont la CRSA - Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie et les CTS - Conseils Territoriaux de Santé.

L'URIOPSS vous propose dans son premier numéro de l'InfoMandats un point d'étape sur la construction du PRS 2018-2022.

Plus proches, plus solidaires, plus forts

URIOPSS Info Mandats
Les représentations et positions de l'URIOPSS

L'Economie Sociale et Solidaire

ESS
3 LETTRES POUR UNE NOUVELLE ÉCONOMIE

La loi ESS du 31 juillet 2014 a marqué une avancée considérable pour la reconnaissance et la promotion de l'Economie Sociale et Solidaire en France. Pour la première fois, le périmètre de l'ESS est clairement défini. Il inclut les acteurs historiques de l'Economie Sociale, que sont les associations, les mutuelles, les coopératives et les fondations, mais intègre également de nouvelles formes d'entrepreneuriat.

Les sociétés commerciales qui poursuivent un objectif d'utilité sociale, tel que défini dans la loi, et qui font le choix d'adopter et de mettre en œuvre les principes de l'ESS, sont ainsi désormais considérées comme des acteurs de plein droit de l'Economie Sociale et Solidaire.

L'ESS en Chiffres

Acteur économique de poids, l'ESS représente 10 % du PIB et près de 12,7 % des emplois privés en France. Ce secteur compte environ 200 000 entreprises et structures et 2,39 millions de salariés. Avec plus de 5000 créations d'entreprises en moyenne chaque année, l'ESS consolide son développement et se diversifie dans ses formes (création des sociétés commerciales, nouvelles activités, nouvelles économie, tourisme...).

La Bretagne est une terre d'économie sociale et solidaire. C'est de loin la première région française pour le poids de l'ESS dans l'économie avec 14,2% de l'emploi régional (148 800 salariés).

La Bretagne est largement en tête sur cet indicateur, la deuxième région étant les Pays de Loire où l'ESS ne représente que 10,1% des effectifs. Toutes les familles statutaires (associations, coopératives, mutuelles, fondations) de l'ESS sont surreprésentées dans l'emploi breton par rapport à ce que l'on observe au plan national.

Les structures d'hébergement de personnes âgées, de personnes handicapées, et de personnes en difficultés, ont créé 55% des nouveaux emplois de l'ESS entre 2009 et 2014.

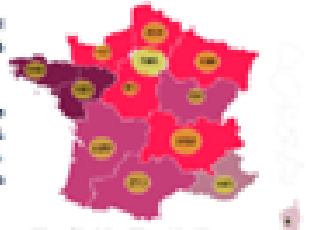

Source : ORESS Bretagne, DARES, ESE Bretagne, Observatoire régional des CCI – Octobre 2017

Plus proches, plus solidaires, plus forts

ANIMER, CRÉER DU LIEN

CONSTRUIRE ET AFFIRMER LA PAROLE DE L'URIOPSS

Conférences des Adhérents

La conférence s'est déroulée le jeudi 26 octobre 2017 à l'ESAT Les Genêts d'Or à CHATEAULIN, en présence de près de 40 personnes.

La conférence s'est déroulée le mardi 14 novembre 2017, dans les locaux de la Maison Saint Thomas de Villeneuve à MONCONTOUR, en présence de près de 30 personnes.

Cycle Formations des Administrateurs

FORMATIONS

ADMINISTRATEURS

Vous êtes administrateur d'une Association de Solidarité ?

L'URIOPSS Bretagne vous propose un cycle de formations des administrateurs :

- **La responsabilité des administrateurs d'une Association sanitaire, sociale et médico-sociale**
- **Présider une Association sanitaire, sociale et médico-sociale**
- **Rôle, fonction et responsabilités du Trésorier d'une Association sanitaire, sociale et médico-sociale**
- **Les fondamentaux de la gouvernance et du fonctionnement associatif**
- **Enjeux et Actualités des Associations sanitaires, sociales et médico-sociales**

Commissions régionales

- **Plateforme Protection de l'Enfance et de la Jeunesse**
- **Commission régionale Personnes Agées**
- **Appui des Congrégations adhérentes à l'URIOPSS**
- **Le Collectif ALERTE Bretagne**

Manifestations régionales

Assemblée Générale

Journée de Rentrée Sociale

INFORMER, FORMER, ACCOMPAGNER

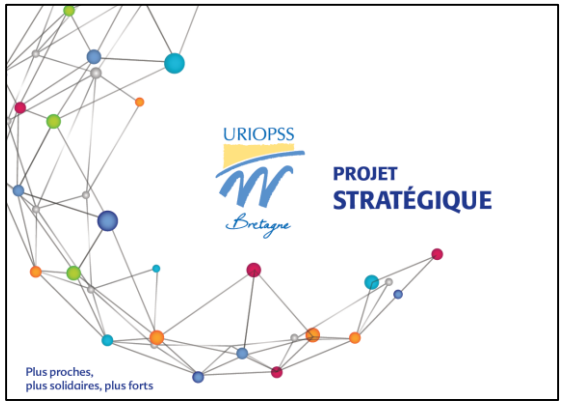

En 2017, l'URIOPSS a souhaité formaliser ce projet via une plaquette présentant les 5 axes du projet stratégique :

- Consolider le réseau des adhérents par l'échange, l'engagement et le militantisme
- Développer des offres de services pour le soutien des adhérents
- Participer au processus de transformation des pratiques et d'amélioration de la qualité en développant notamment une politique de formation
- Affirmer, promouvoir et communiquer les positionnements politiques de l'URIOPSS
- Développer une gouvernance au service du projet politique et technique de l'URIOPSS

Ces 5 orientations impulsent les actions de l'Union.

Information - Communication

www.uriopss-bretagne.fr

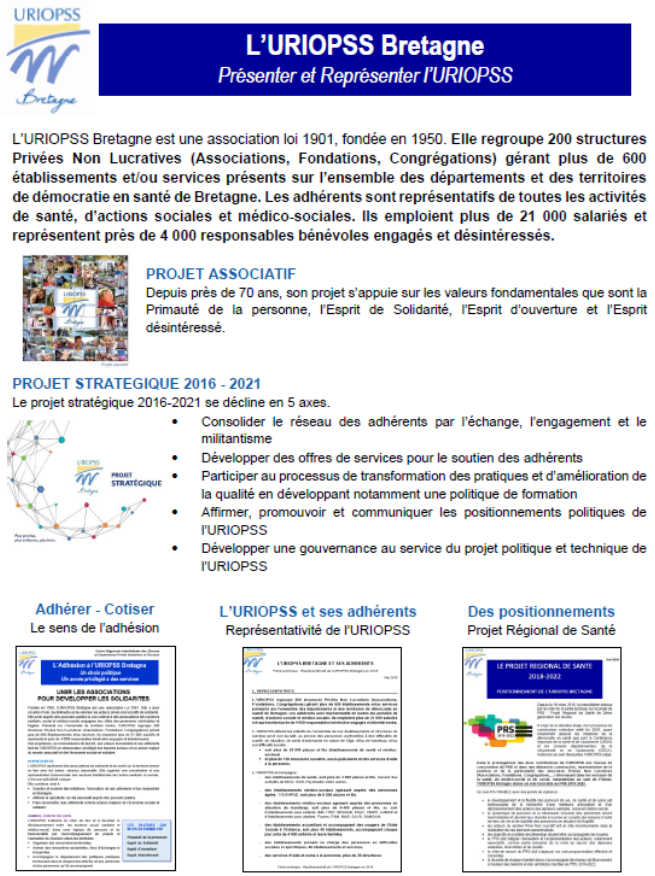

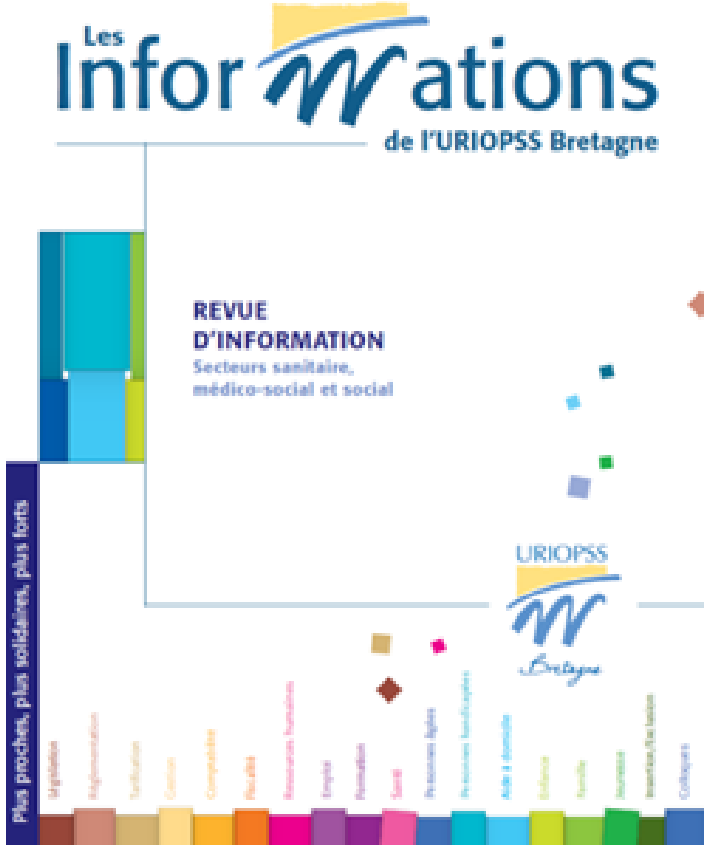

Activité juridique

- **Questions juridiques**
- **Veille juridique**
- **Groupe technique Ressources Humaines**
- **Fiches techniques**
  - *Le calendrier des évaluations internes et externes*
  - *Boîte à outils sur le Contrat de séjour*
  - *Promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance*
- **InfoJuris**

Formation

DATADOCKÉ

URIOPSS Bretagne

Vos Formations INTER 2018 avec l'URIOPSS Bretagne

Les programmes de l'ensemble des formations INTER proposées ainsi qu'un bulletin d'inscription sont à retrouver sur notre site internet www.uriopss-bretagne.fr grâce au numéro de la fiche indiqué.

Tout au long de l'année, le service formation de l'URIOPSS se tient à votre disposition pour construire avec vous des formations sur mesure répondant à vos besoins et attentes.

D'ores et déjà vous pouvez vous inscrire aux formations suivantes :

5 JUIN	Les aspects spécifiques de la Paie : Les incidences des absences et des fins de contrats sur le bulletin de paie et dans la DSN	www : Fiche 85453
12 JUIN	Construire son plan de formation	www : Fiche 86846
13 - 14 JUIN	Construire et comprendre le PPI	www : Fiche 70191
14 - 15 - 21 - 22 JUIN	Manager une équipe de travail - Niveau 1	www : Fiche 62706
15 JUIN	Art et Management	www : Fiche 92980
28 - 29 JUIN	Manager une équipe de travail - Niveau 2	www : Fiche 82030
13 SEPTEMBRE	La convention collective du 31 octobre 1951	www : Fiche 68363
18 - 19 SEPTEMBRE	Construire et comprendre le Budget Prévisionnel	www : Fiche 70187
20 SEPTEMBRE	Sécuriser le régime de prévoyance et de complémentaire santé	www : Fiche 85653
2 - 9 OCTOBRE	Le processus de recrutement : de la préparation à l'intégration du salarié	www : Fiche 80433
4 - 5 - 16 OCTOBRE	Piloter et accompagner le changement	www : Fiche 68822
4 - 11 OCTOBRE	Les fondamentaux de l'action sociale et médico-sociale à but non lucratif	www : Fiche 86800
9 OCTOBRE	Regroupement d'associations : Anticiper et maîtriser les conséquences sociales	www : Fiche 68986
11 - 12 - 18 OCTOBRE	Initiation à l'analyse transactionnelle	www : Fiche 59958
16 OCTOBRE	Le contrat de travail à temps partiel	www : Fiche 62654
16 OCTOBRE	Prévenir l'exposition aux facteurs de risques professionnels après les Ordonnances Macron	www : Fiche 93996
18 - 19 OCTOBRE	Construire et comprendre le PGFP	www : Fiche 91267
6 - 7 - 20 - 21 NOVEMBRE	Rôle et mission du coordinateur d'équipe	www : Fiche 65538
6 - 20 NOVEMBRE - 4 DECEMBRE	Développer ses capacités de récupération en milieu professionnel	www : Fiche 73749
8 NOVEMBRE	Recourir à la prestation de service et à la mise à disposition de personnel	www : Fiche 85452
8 - 9 - 22 - 23 NOVEMBRE	Manager une équipe de travail - Niveau 1	www : Fiche 62706
9 NOVEMBRE	Le statut de fondation	Programme à venir

Réunions thématiques et techniques

- **Conférence – Débat : Protection de l'Enfant et maintenant ?**
- **Réunion régionale d'informations relative à la Réforme du Code du Travail : Enjeux et impacts pour les Associations de Solidarité**
- **Patrimoine immobilier et projets : Quels enjeux stratégiques et opérationnels dans le cadre des mutations du secteur sanitaire, médico-social et social ?**
- **Les 8 réunions techniques que sont les Matinées d'Actualités Sociales**

Accompagnements associatifs

- **Le Projet Associatif ,**
- **L'évaluation de la plus-value associative,**
- **Aide à la rédaction d'un accord d'entreprise sur l'aménagement du temps de travail,**
- **Accompagnement à l'utilisation de l'outil de suivi de la durée du travail,**
- **Identifier les points de vigilance et impacts d'une fusion création sur le fonctionnement de l'association.**

PARTICIPER ET ANTICIPER

LES DÉMARCHES DE L'UNIOPSS

La vie du réseau UNIOPSS-URIOPSS

Année 2017

A 70 ans, l'Uniopss brille par sa modernité

1947 - 2017 : La Solidarité n'a pas d'âge

L'Uniopss a célébré, le 9 novembre dernier, à l'Hôtel de Ville de Paris, son 70e anniversaire. Une occasion de revenir sur l'histoire et l'actualité de cet acteur incontournable de la solidarité. Une occasion aussi de faire la fête pour envisager l'avenir avec espoir…

Echanges, réflexions, rencontres, découvertes, bonne humeur… les termes ne manquent pas pour qualifier les différentes séquences qui ont rythmé la célébration des 70 ans de l'Uniopss, le 9 novembre dernier, à l'Hôtel de Ville de Paris. Rassemblant près de 400 invités d'horizons très divers, acteurs associatifs et publics en tête, cet événement d'ampleur a tout d'abord été l'occasion pour l'Uniopss de revenir, dans le cadre d'un colloque introductif sur les conditions de sa naissance en 1947, exprimant à l'époque la volonté des associations de se démarquer des penseurs de la Sécurité sociale qui voulaient que la solidarité devienne une chose exclusivement publique.

Cette première rencontre, ponctuée de plusieurs films, a aussi permis de mieux comprendre la doctrine de l'Union, l'importance de son ancrage territorial dès l'origine et sa capacité à fédérer des acteurs extrêmement divers. Il s'est aussi agi, avec Claude Evin, ancien ministre de la Santé, de prendre la mesure de l'impact des travaux de l'Union sur les législations sociales, notamment sur la création du RMI, de la CMU-C ou encore de la loi de 2005 dans le secteur du handicap. Ces premières tables rondes ont aussi permis, avec Jean-Paul Delevoye, Haut-Commissaire chargé des réformes des retraites ou encore Michel Yahiel, Commissaire général de France Stratégie, de se projeter dans l'avenir, en envisageant les défis pour le futur : les failles de notre cohésion sociale, l'équilibre intergénérationnel fragile, les inégalités territoriales récurrentes, la montée en puissance du numérique et la place des associations de solidarité dans ce cadre.

Plusieurs productions « maisons » sont venues rappeler la modernité des combats de l'Uniopss, comme, ce module historique consacré à l'histoire de l'Union, ce clip « Faites buzzer les solidarités » ou cette exposition photos, réalisés par les jeunes volontaires en Service Civique engagés au sein de l'Uniopss. Autre séquence découverte : la table ronde consacrée aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, avec les témoignages de plusieurs athlètes valides ou en situation de handicap, sur les vertus inclusives du sport.

La journée s'est conclue par un concert en live de Malo, l'étoile montante de la scène pop-rock française et la présentation d'un gâteau de presque deux mètres aux couleurs de l'Union, entièrement réalisé par l'école de cuisine d'Apprentis d'Auteuil. Une occasion de célébrer comme il se doit, une Union qui continue de briller, tant par son histoire, que par sa modernité…

Deux numéros spéciaux d'Union Sociale sont consacrés à cet anniversaire. Une occasion de revenir sur les grandes étapes de constitution de l'Union, sur sa doctrine et son impact sur les politiques sociales, mais aussi de se projeter dans l'avenir.

- L'Uniopss, une histoire tournée vers l'avenir, n°311
- Bon anniversaire l'Uniopss !, n°312

Présidentielle : dessinons un avenir nouveau

L'UNIOPSS ENTRE EN CAMPAGNE pour dessiner un avenir nouveau

Acteurs innovants, au cœur des réalités sociales, les associations de solidarité réunies au sein de l'Uniopss sont garantes du lien social et de la vigueur de notre démocratie. Dans ce secteur à fort investissement humain, elles contribuent, grâce à leur créativité et leur proximité avec les personnes les plus vulnérables, à la construction de politiques ambitieuses.

À la veille d'élections présidentielle et législatives décisives pour l'avenir de notre pays, elles se mobilisent pour porter un véritable projet de société incarnant leur vision et leurs priorités.

A l'occasion de l'élection présidentielle, l'Uniopss a présenté, le 28 février lors d'un colloque, son projet de société pour les années à venir et a recueilli les réactions des représentants de 4 candidats. Une contribution ambitieuse, dans laquelle la solidarité occupe une place centrale. L'Uniopss a choisi de proposer aux Français non pas une énième plateforme rassemblant une succession de revendications sectorielles, mais un projet de société plus global. Cette contribution, dont l'ambition est de remettre la solidarité au cœur de la société, se veut « forte, porteuse d'espoir pour les milliers de citoyens qui se sentent aujourd'hui oubliés des grandes politiques publiques, victime d'une société en pleine crise… ».

L'Uniopss affirme dans ce texte sa volonté de vivre dans une société où l'économie peut être sociale et solidaire et dans laquelle les besoins de la personne humaine restent au cœur du système à adapter. Elle invite les pouvoirs publics à retrouver l'audace de ceux « qui ont posé les bases d'une protection sociale pour tous. » Le projet de société de l'Uniopss se décline en sept axes : « La solidarité en actes », « La participation de tous à un projet commun », « La lutte contre les précarités et les inégalités », « La prévention, nécessaire pivot des politiques publiques », « La protection de tous, boussole de notre organisation sociale », « La révolution numérique pour tous », « Le renforcement de la place des associations ». Ce projet de société constitue une première étape. Il s'est décliné dans le cadre d'une plateforme pour les élections législatives intitulée : les demandes prioritaires de l'Uniopss.

www : Fiche 89519

PARTICIPER ET ANTICIPER

Des Positionnements

Projet de Société aux candidats à la présidentielle

L'UNIOPSS ENTRE EN CAMPAGNE
pour dessiner un avenir nouveau

Préoccupations prioritaires et demandes de l'UNIOPSS

Actualités transversales

SERVICE CIVIQUE
UNIOPSS

Actualités sectorielles

ALERTE

Guide de l'employeur associatif
SANITAIRE & SOCIAL

Une gouvernance associative

- Fonctionnement institutionnel
- Une équipe de professionnels

URIOPSS Bretagne

Des Partenaires

URIOPSS Bretagne

2017 Les temps forts

Jeudi 7 juin 2018

Assemblée générale de l'URIOPSS Bretagne

URIOPSS Bretagne

Rapport Financier

Propos introductifs : Marcel CHOTARD, Trésorier

Présentation : Maryvonne KERVRANN, Associée, KPMG Entreprises

KPMG

URIOPSS Bretagne

URIOPSS Bretagne

Assemblée Générale

7 juin 2018

kpmg.fr

Les ressources de l'exercice

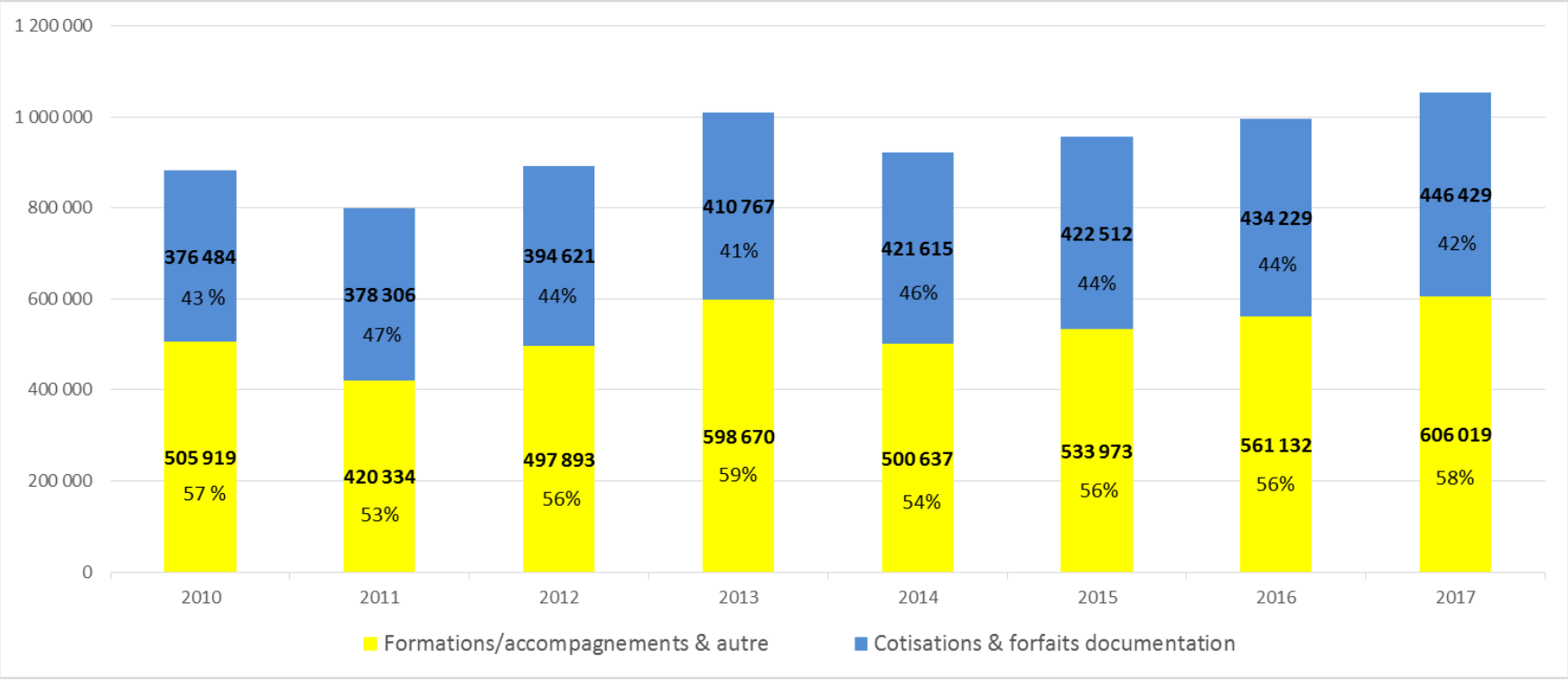

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.

L'activité formation

	2015	2016	2017
Produits FC	432 418	452 925	509 340
Charges FC	224 204	234 750	271 036
Contribution de l'activité formation à la couverture des charges de fonctionnement	**208 214**	**218 175**	**238 304**
en %	**48,2%**	**48,2%**	**46,8%**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.

La formation du résultat 2017

	2017	2016	VARIATION
Cotisations & forfait documentation	446 429	434 229	12 200
Formation & accompagnement (nets frais formateurs)	238 304	218 486	19 818
Autres ressources (réunions …)	96 680	108 026	- 11 346
Produits financiers nets IS	1 784	6 588	- 4 804
Produits exceptionnels	849	-	849
Ressources nettes	**784 046**	**767 329**	**16 717**
Personnel permanent	468 481	486 903	- 18 422
Charges de fonctionnement	225 638	232 106	- 6 468
Impôts et taxes	8 525	8 587	- 62
Amortissements	28 563	27 496	1 067
Charges financières	-	99	- 99
Charges exceptionnelles	15 000	45	14 955
Charges de fonctionnement	**746 207**	**755 236**	**- 9 029**
Résultat de l'exercice	**37 839**	**12 093**	**25 746**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.

Evolution de la situation financière

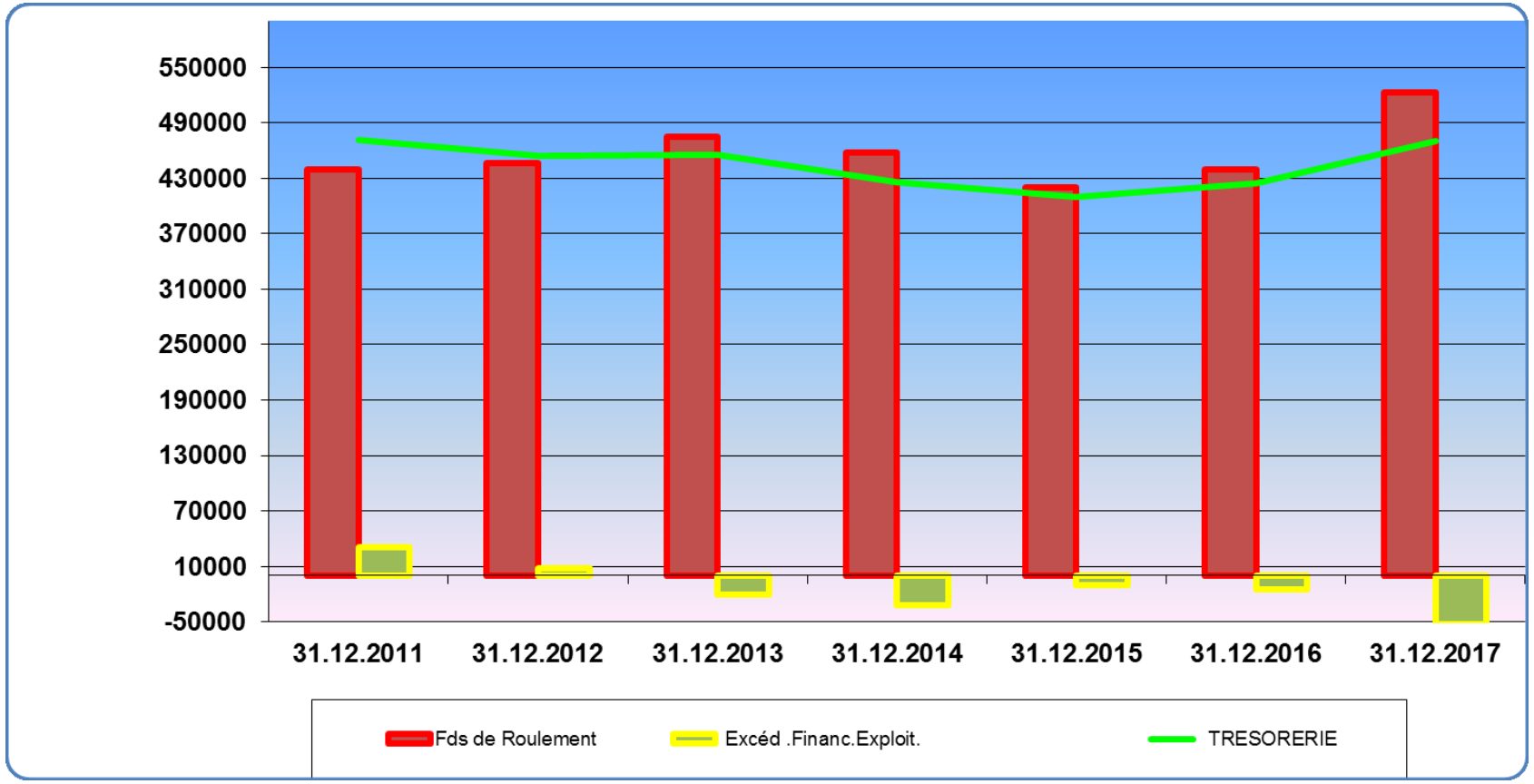

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.

Contacts

Kervrann Maryvonne
Associée
Tél: + 02 23 46 34 00
Mob: + 06 86 68 31 29
mkervrann@kpmg.fr

kpmg.fr

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2016 KPMG France. KPMG France désigne un ensemble de sociétés opérationnelles juridiquement distinctes. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

URIOPSS Bretagne

Rapport Financier

Erwan BOIVIN
Commissaire aux comptes
ICEA AUDIT

URIOPSS Bretagne

Approbation des documents statutaires

Rapport Moral

Rapport d'Activité

Rapport Financier

ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les temps forts

Jeudi 7 juin 2018

Assemblée générale de l'URIOPSS Bretagne

Le Conseil d'Administration à ce jour

Côtes d'Armor	Finistère	Ille et Vilaine	Morbihan	Personnes qualifiées
Lionel BRUNEAU	Jean ELLEOUET	Marie-Christine CARPENTIER	Daniel HARDY	Patrice
Denis HAMAYON	Geneviève KERDRAON	Claire CASTELLAN	Philippe	CHATEAUGIRON
Alain TANGUY	Michel LE BOURDONNEC	Gilles CHATEL	SCHABAILLIE	Hugues FELTESSE
	Sébastien MAILLARD	Marcel CHOTARD		Jean HAMON
	Michel MOGAN	Valérie MERCIER		Roland JANVIER
	Gilles ROLLAND	Claude PAJOT		

Soumis aux Elections 2018

Soit 21 sur 25 au plus

dont 4 personnes qualifiées sur 5 au plus

Sortants et rééligibles

Personnes qualifiées - éligibles par le Conseil d'Administration

Cooptations par l'Assemblée Générale de personnes qualifiées

En complément des administrateurs sortants rééligibles, les candidats au poste d'administrateurs :

- **Marc de BEAULIEU**, Association Perrine Samson (56), Directeur Général
- **Laurent BOURGEON**, Association Sévigné (35), Directeur
- **Jérôme JOUANNEAU**, Association Coallia (35), Directeur
- **Philippe LECLERC**, Association de La Bretèche (35), Directeur Général
- **Mathieu LE ROLLAND**, Association Résidence Le Grand Champ (35), Directeur
- **Roland OLLIVIER**, Fondation Bon Sauveur (22), Président
- **Sœur Marie-José VILLAIN**, Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve (22), Présidente du Conseil Local

Le Conseil d'Administration soumis à élection

Sortants et rééligibles

Candidats

Cooptations par l'Assemblée Générale de personnes qualifiées

Personnes qualifiées - éligibles par le Conseil d'Administration

Côtes d'Armor	Finistère	Ille et Vilaine	Morbihan	Personnes qualifiées
Lionel BRUNEAU	Jean ELLEOUET	Laurent BOURGEON	Marc de BEAULIEU	Patrice CHATEAUGIRON
Denis HAMAYON	Geneviève KERDRAON	Marie-Christine CARPENTIER	Daniel HARDY	Hugues FELTESSE
Roland OLLIVIER	Michel LE BOURDONNEC	Claire CASTELLAN	Philippe SCHABAILLIE	Jean HAMON
Sœur Marie-José VILLAIN	Sébastien MAILLARD	Gilles CHATEL		Roland JANVIER
	Michel MOGAN	Marcel CHOTARD		Alain TANGUY
	Gilles ROLLAND	Jérôme JOUANNEAU		
		Philippe LECLERC		
		Mathieu LE ROLLAND		
		Valérie MERCIER		
		Claude PAJOT		

Le vote

1. **<u>Election des personnes proposant leur candidature en qualité de membre du Conseil d'Administration</u> : Vous devez obligatoirement donner votre avis pour chacun des noms à suivre. Toute absence de vote sera considérée comme une abstention. Attention, <u>au maximum 10 OUI sont à attribuer</u>. En cas d'un nombre de OUI supérieur à 10, votre bulletin sera considéré comme nul.**

Membres du Conseil d'Administration SORTANTS et REELIGIBLES

CANDIDATS au Conseil d'Administration ELIGIBLES

<u>Au total 13 candidats pour 10 postes</u>

Membres du Conseil d'Administration SORTANTS et REELIGIBLES

	OUI	NON	Abstention
BRUNEAU Lionel Directeur Général, Association Quatre Vaulx les Mouettes			
CARPENTIER Marie-Christine Directrice CMPP de Redon, Association des Œuvres Sociales et Hospitalières de l'O.S.J.			
CHATEL Gilles Président d'Honneur, Assad du Pays de Redon et de Vilaine			
HARDY Daniel Vice-Président, Association Le Moulin Vert			
MAILLARD Sébastien Directeur Général, Association Kan Ar Mor			
ROLLAND Gilles Directeur Général, Association Les Amitiés d'Armor			

CANDIDATS au Conseil d'Administration ELIGIBLES

	OUI	NON	Abstention
De BEAULIEU Marc Directeur, Association Perrine Samson			
BOURGEON Laurent Directeur, Association Sévigné			
JOUANNEAU Jérôme Directeur MAS Les Petites Pierres, Association Coallia			
LECLERC Philippe Directeur Général, Association de La Bretèche			
LE ROLLAND Mathieu Directeur, Association Résidence Le Grand Champ			
OLLIVIER Roland Président, Fondation Bon Sauveur			
VILLAIN Marie-José Présidente du Conseil Local, Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve			

Le vote

2. Ratification de la cooptation de la Personne Qualifiée élue par le Conseil d'Administration

		OUI	NON	Abstention
Eligible	HAMON Jean			

Présentation des CANDIDATS

- **Marc de BEAULIEU**, Association Perrine Samson (56), Directeur Général
- **Laurent BOURGEON**, Association Sévigné (35), Directeur
- **Jérôme JOUANNEAU**, Association Coallia (35), Directeur
- **Philippe LECLERC**, Association de La Bretèche (35), Directeur Général
- **Mathieu LE ROLLAND**, Association Résidence Le Grand Champ (35), Directeur
- **Roland OLLIVIER**, Fondation Bon Sauveur (22), Président
- **Sœur Marie-José VILLAIN**, Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve (22), Présidente du Conseil Local

URIOPSS Bretagne

2017 Les temps forts

Jeudi 7 juin 2018

Assemblée générale de l'URIOPSS Bretagne

Assemblée Générale

LE MANIFESTE DU RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS

Les défis à relever pour construire l'avenir et porter les convictions des acteurs associatifs de santé, médico-sociaux et sociaux.

Une volonté de peser dans le débat public

Christine CHOGNOT, Adjointe au Directeur Général et Responsable de la mission de prospective de l'UNIOPSS

7 juin 2018

Domaine de Cicé-Blossac

URIOPSS Bretagne

Une volonté : peser dans le débat public

Alors que les premiers arbitrages économiques et politiques sont connus, notamment par les premières lois de finances et de financement de la Sécurité sociale, le 33e Congrès de l'Uniopss est un moment clé pour porter des choix de société, nommer des priorités sociales et mettre en avant le rôle des associations de solidarité, acteurs innovants d'un développement économique et social pour tous.

Inégalités sociales et territoriales, sentiment d'injustice sociale, absence de confiance en l'avenir... de nombreux thèmes pourtant centraux pour la cohésion sociale sont relativement absents du paysage politique et médiatique. Pourtant, comme le souligne l'Uniopss dans le projet de société qu'elle a porté en 2017, « le partage des richesses n'a jamais été aussi inégalitaire, l'inégalité d'accès aux droits fondamentaux ne cesse de s'aggraver. » Les enjeux sont nombreux : un meilleur accès général au droit commun, une Europe plus sociale, une approche plus préventive, notamment dans les politiques de la santé, de l'autonomie ou de prévention et de la lutte contre la délinquance.... Sans oublier la participation de tous à un projet commun, enjeu fondamental pour la démocratie.

Il est donc urgent de **mieux prendre en compte les questions sociales dans le débat public, pour réaffirmer la solidarité en actes et peser sur l'ensemble des politiques publiques.** Le 33e Congrès de l'Uniopss est, pour les acteurs de la solidarité, un temps fort de mobilisation et d'interpellation des pouvoirs publics, un peu moins d'un an après le début d'une nouvelle mandature : l'occasion d'affirmer leur vision et leurs priorités, et de mettre en lumière le potentiel d'engagement et d'innovation des associations sur les territoires, pour la construction d'une société durable. II

Le Manifeste du Congrès a été construit grâce aux contributions des adhérents de l'Uniopss collectées depuis janvier 2018. Finalisé durant le Congrès et présenté lors de sa clôture, il vise à porter les convictions des acteurs associatifs de solidarité dans le débat public.

Un Manifeste pour peser dans le débat public
Quelles suites concevables pour les adhérents de l'Uriopss Bretagne?

Débat en AG – 7 juin 2018

Christine Chognot - adjointe au directeur général – responsable de la mission de prospective

Questionnement général

1. La méthode : significative de ce que le Manifeste entend représenter, à savoir une orientation collective > *peut-on amplifier ce processus ?*
2. Le Manifeste incarne des valeurs, des choix de société, des choix sur ce que devraient être les politiques publiques > *quelles priorités et quelle posture?*
3. Il interpelle aussi les associations dans leurs choix propres > *quelles logiques associatives avancer?*

1) Une méthode ascendante et collective

- Des contributions initiales collectées en amont
- Des étapes sur site : vote 1, compléments, vote 2
- Une orientation militante, politique sociétale

Les mots du Manifeste

2) Une affirmation identitaire : la solidarité au cœur de la société, choix à part entière et exigence pour les politiques publiques

a) S'inscrire dans les transformations de la société

Une société humaniste - Un Etat de droit - Une société inclusive - Une société de bien commun - Une société solidaire et engagée - Une société égalitaire - Une société du numérique pour tous - Une société accueillante - Une société démocratique - Une société durable…

S'affirmer dans la capacité à penser la société et la construire

Se vivre comme espace d'intermédiation

Construire, doser et faire porter la critique sociale

2) Une affirmation identitaire : la solidarité au cœur de la société, choix à part entière et exigence pour les politiques publiques

b) Peser sur les politiques publiques

Des politiques de long terme - Une politique de la cohésion sociale - Une solidarité nationale affirmée face à la montée des inégalités - La perspective d'une Europe sociale et solidaire - Des politiques d'accès aux droits - Des politiques repensées - Des politiques territorialisées - Des politiques co-construites - La participation de tous - Une politique de l'innovation sociale

Au-delà des répétitions, quelle posture face aux forces du NMP?

3) Le Manifeste comme un signe ⇔volonté des associations
se mouvoir et faire mouvement

Des associations humanistes - Au rôle socio politique affirmé - Qui portent la non-lucrativité - Sont proches des publics - Sont expertes - Développent une gouvernance participative - Sont parties prenantes d'une société d'engagement - Sont créatives - Sont acteurs de l'emploi - Font vivre le lien social et la démocratie locale - Développent des coopérations - Portent les valeurs de l'ESS - Incarnent un modèle singulier qui assume l'entrepreneuriat social mais ne renonce pas au rôle socio-politique

Enjeu central = la cohésion sociale

=> Lien social à maintenir , Culture partagée à reconstruire

⇔Monde commun versus forces centrifuges

Posture politique sociétale des associations => ancrage dans la réalité sociale

Discours de mouvement => pratique de mouvement

Conclusion = ouverture

Configuration systémique (Edgar Morin…)

Complexité indépassable *versus* comprendre, concevoir et agir

Jeux bloqués *versus* latitude

Volontarisme => utopie et pragmatisme

Du micro au macro => méso …

Donc quels axes prioritaires en région Bretagne ?

URIOPSS Bretagne

2017 Les temps forts

Jeudi 7 juin 2018

Assemblée générale de l'URIOPSS Bretagne